

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 6 mai 2015 à 17h15 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Nathalie Goyette	parent
Catherine Olivier,	enseignante
Isabelle Pelletier	parent
Bertrand Ruffieux,	parent, PRÉSIDENT
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Michel Fournier,	parent
Caroline Monette	enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Bertrand Ruffieux, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Pelletier et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

17CE1415-034

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2015

Il est proposé par Robert Vaillant et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 8 avril soit adopté avec la modification suivante : au point varia, corriger Bertand pour Bertrand.

17CE1415-035

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Répartition des matières 2015-2016

La même grille matière que l'année 2014-2015 est reconduite pour l'an prochain. La commission scolaire paie pour 9 périodes de spécialistes, donc, pour en avoir 10, la période en surplus doit être payée par le budget école. L'an prochain, il devrait y avoir 2 classes de maternelle, donc, 1 période de plus à payer par l'école.

35-35-02-007

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Isabelle Pelletier, que la répartition des matières 2015-2016 soit approuvée

17CE1415-036

Approuvée à l'unanimité

35-35-02-008

Code de vie 2015-2016

Le permis de conduite est toujours en lien avec le code de vie. Isabelle Pelletier demande s'il sera possible de faire un geste réparateur pour regagner des points tel que souligné par Bertrand Ruffieux lors d'une rencontre précédente. Marie-Claude Dicaire mentionne que le permis n'a pas encore été révisé et qu'il sera révisé sous peu. Le billet de discipline remplacera le billet d'infraction et sera imprimé en 4 copies afin d'en remettre une au parent, une à l'intervenant, une au titulaire de classe et une copie qui sera conservée à l'école. Le billet de discipline sera envoyé tout de suite à la maison pour signature, donc le parent sera mis au courant des pertes de points de son enfant. L'enfant sera impliqué dans le processus car il devra donner sa version des faits et devra aussi signer le billet. Il ne pourra donc pas changer sa version une fois rendu à la maison.

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par France Bisson, que le code de vie 2015-2016 soit approuvé tel que présenté.

17CE1415-037

Approuvée à l'unanimité

35-35-02-009

Approbation des effets scolaire 2015-2016 à payer à l'école

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Catherine Olivier, que les effets scolaires à payer à l'école soient approuvées avec la modification suivante : pour la liste de 5^e année, il faudrait remplacer les cahiers « Sciences tech » par le cahier « Buzz » afin d'avoir le même matériel que les élèves de 6^e année. Le montant à payer est donc de 107.60\$ au lieu de 103.55\$.

17CE1415-038

Approuvé à l'unanimité

35-35-02-010

Approbation des effets scolaires 2015-2016 à se procurer pendant l'été

Isabelle Pelletier mentionne qu'elle ne voit pas la nécessité d'avoir un cartable de 1 ½ en anglais pour des élèves de 1^{re} année. Une vérification à cet effet sera faite avec l'enseignante d'anglais.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par France Bisson, que les listes d'effets scolaires à se procurer pendant l'été soient approuvées avec la modification du cartable d'anglais suite à la vérification avec l'enseignante.

17CE1415-039

Approuvé à l'unanimité

Assemblée générale – date à déterminer

La direction informe les membres qu'elle aimerait changer la formule de l'assemblée générale. Elle aimerait la faire lors des dernières journées pédagogiques avant la rentrée des classes. Isabelle Pelletier mentionne qu'elle n'est pas certaine qu'il y aura beaucoup de parents qui se déplaceront avant la rentrée des classes.

La date retenue pour l'assemblée générale est donc le jeudi 27 août à 19h00. Une lettre de rappel à cet effet sera envoyée aux parents.

Accueil nouveau membre

Nathalie Goyette, mère d'un élève de maternelle, fait maintenant partie du conseil d'établissement en remplacement de Karine Fortin.

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Poursuite du programme

Les enseignants doivent envoyer les points positifs/points négatifs par rapport au programme international à la direction.

Bertrand Ruffieux mentionne qu'il aimerait que les enseignantes poursuivent pour 1 an et aimerait communiquer avec la SÉBIQ pour les informer de la situation et pour leur demander plus de souplesse.

Marie-Claude Dicaire répond que la SÉBIQ n'est pas flexible.

Le programme est à l'école depuis 7 ans. Les enseignantes ne veulent pas tous laisser tomber. Elles désirent conserver, entre autre, les modules de recherche, un langage commun, une troisième langue.

Bertrand Ruffieux pense que, sans l'encadrement de la SÉBIQ, le nouveau programme « ouverture sur le monde » tomberait à l'eau au bout de 4 à 5 ans.

Il est mentionné qu'un comité pédagogique école serait formé chaque année pour encadrer les enseignants pour la réalisation et le suivi des modules.

Plusieurs enseignantes demandent un changement d'école si le programme international se poursuit. Robert Vaillant mentionne que si ces enseignantes quittent, il faudra en former d'autres afin de les remplacer et le coût de ces formations est très élevé.

L'école Centrale, de Saint-Joachim, se questionne aussi sur la poursuite du programme. Par contre, la ville de St-Joachim est impliquée monétairement pour le programme international.

Il y a déjà eu une demande à la SÉBIQ pour faire 4 modules et ce n'était pas possible.

Il y aurait une possibilité de faire des cours d'anglais enrichi. Séparer les groupes par cycle afin de pouvoir offrir de l'anglais régulier et de l'anglais enrichi.

Isabelle Pelletier trouve que les enseignants sont beaucoup impliqués dans les campagnes de financement, ce qui rajoute à leur tâche.

Ginette Roy dit que ce n'est pas leur implication dans les campagnes de financement le problème mais bien tous les documents à compléter à chaque module.

Ce qui a changé avec le temps, c'est qu'avant cette année, ce n'était pas très grave si les modules, les documents n'étaient pas parfait à 100% mais maintenant, il n'est plus possible de « finir les coins ronds ».

Bertrand Ruffieux pense que le programme international attire les familles.

À ce sujet, la direction a fait une recherche de l'historique du nombre d'élèves inscrits à Saint-Édouard depuis les dernières années et, selon les chiffres qu'elle a obtenus, il n'y aurait pas eu de progression au niveau du nombre d'inscription depuis l'arrivée du programme international.

Il faut qu'une décision à ce sujet soit prise avant le 16 juin

Sylvie Fréchette, la coordonnatrice du programme international quittera probablement à la fin de l'année, et, pour la remplacer, il faut absolument une autre enseignante, il n'est pas possible d'avoir quelqu'un de l'extérieur.

Il faudrait faire un sondage et une assemblée générale spéciale.

Il faudrait rédiger quelque chose de concret s'il n'y a plus de programme international, une proposition écrite qui viendrait rassurer les craintes.

Isabelle Pelletier dit que tout n'est pas perdu, il faut prendre le positif de ce qui a été fait avec le programme international et l'utiliser.

Il faudrait aussi vérifier s'il est possible de conserver les profils de l'apprenant.

Marie-Claude Dicaire fera un suivi avec le CÉ des points pour et des points contre que les enseignantes lui enverront.

Les modules n'arrivent pas tout fait de l'IB, ce sont les enseignants qui les créent.

19h15 – Catherine Olivier propose une prolongation de 15 minutes.

7. **INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Aucune information à ce point.

8. **INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Activité pour les élèves de maternelle et du 1^{er} cycle :

Le 20 mai, visite du Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke. Le transport se fera par autobus. Le départ de l'école sera à 8h10 et le retour à 14h40. Le prix par élève est de 13.41\$ par élève.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par France Bisson, que l'activité au Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke soit approuvée.

17CE1415-040

Approuvé à l'unanimité

Les élèves de maternelle iront visiter l'écurie de Stéphane Simon le 12 juin. Le transport se fera par covoiturage et aucun coût n'est demandé pour cette activité. Le départ de l'école se fera à 10h15 et le retour, vers 13h30.

Il est proposé par Bertrand Ruffieux, secondé par Catherine Olivier, que l'activité à l'écurie soit approuvée.

17CE1415-041

Approuvé à l'unanimité

Les élèves de 6^e année feront un multiplodon afin de terminer le financement de leur voyage de fin d'année. Cette activité de financement avait déjà été approuvée.

9. **SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL**

Ateliers de cuisine pour les élèves de 5^e année.

10. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

La semaine du 11 mai sera la semaine des services de garde en milieu scolaire. Afin de souligner cette semaine, Isabelle Marcotte, la cuisinière, a préparé 2 dîner thématiques, soit un tropical et un aux saveurs de l'Inde. Aussi, le service de garde présentera son spectacle sur l'Inde le jeudi 14 mai à 13h30 pour les élèves de l'école et à 16h00 pour les parents.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information.

12. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

13. VARIA

Catherine Olivier prend la parole et fait la lecture d'une lettre de la FAE (fédération autonome de l'enseignement) concernant les négociations et le contrat de travail.

Ginette Roy fait aussi la lecture d'une lettre du CPE (comité participatif des enseignantes) concernant le temps de présence de la direction de l'école qui devrait être 70%.

Fundschrift

Isabelle Pelletier ira voir sur le site de Fundschrift pour connaître le fonctionnement.

Parc école

Pour la prochaine réunion, il faudrait savoir qu'est-ce qui peut être fait par des parents pour le parc-école. Marie-Claude Dicaire dit qu'elle communiquera avec Sébastien Gauthier de la commission scolaire.

Il faudrait aussi savoir qu'elle est la partie que l'école doit payer, la partie de la commission scolaire et celle du gouvernement.

Pour commencer à demander du financement, il faudrait avoir un projet établi.

Il est décidé de faire une rencontre uniquement pour le parc-école le mardi 26 mai à 17h15.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Catherine Olivier et résolu que la séance soit levée à 19h42.

17CE1415-042

Adopté à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice